

*Je suis agriculteur près de chez vous.  
Je vais commencer très prochainement l'épandage de fumier et/ou  
lisier dans les champs à proximité de votre habitation.  
Je souhaitais vous prévenir et m'excuser de la gêne occasionnée.  
N'hésitez pas à venir à ma rencontre pour toute question.*

CONTACT :

EPANDAGE



Quels produits épandons-nous ?  
Ce sont principalement des effluents d'élevage (fumiers, lisiers) et des boues de station d'épuration.

A quoi ça sert ?  
Les produits d'origine organique se décomposent sous l'effet des micro-organismes. Cette décomposition va nourrir le sol et donc maintenir sa fertilité.

Quand réalisons-nous ces épandages ?  
La période la plus favorable se situe après la moisson (août) et avant que les nouvelles cultures soient semées (mi-octobre).  
Les épandages peuvent se faire aussi au printemps si les conditions climatiques le permettent (sols non gorgés en eau, non gelés...).



Et les odeurs dans tout ça ?  
Nous mettons en place des bonnes pratiques pour limiter au maximum les odeurs de l'épandage : distances vis-à-vis des habitations, enfouissement rapide...  
Mais comme nous ne pouvons pas tout contrôler, nous avons souhaité vous informer sur notre métier et surtout vous prévenir des désagréments potentiels.

Plaquette réalisée dans le cadre de la charte de bon voisinage - Groupe Agriculture du Pays d'Armanche

*Je suis agriculteur près de chez vous.  
Je vais commencer très prochainement l'épandage de fumier et/ou  
lisier dans les champs à proximité de votre habitation.  
Je souhaitais vous prévenir et m'excuser de la gêne occasionnée.  
N'hésitez pas à venir à ma rencontre pour toute question.*

CONTACT :

EPANDAGE



Quels produits épandons-nous ?  
Ce sont principalement des effluents d'élevage (fumiers, lisiers) et des boues de station d'épuration.

A quoi ça sert ?  
Les produits d'origine organique se décomposent sous l'effet des micro-organismes. Cette décomposition va nourrir le sol et donc maintenir sa fertilité.

Quand réalisons-nous ces épandages ?  
La période la plus favorable se situe après la moisson (août) et avant que les nouvelles cultures soient semées (mi-octobre).  
Les épandages peuvent se faire aussi au printemps si les conditions climatiques le permettent (sols non gorgés en eau, non gelés...).



Et les odeurs dans tout ça ?  
Nous mettons en place des bonnes pratiques pour limiter au maximum les odeurs de l'épandage : distances vis-à-vis des habitations, enfouissement rapide...  
Mais comme nous ne pouvons pas tout contrôler, nous avons souhaité vous informer sur notre métier et surtout vous prévenir des désagréments potentiels.

Plaquette réalisée dans le cadre de la charte de bon voisinage - Groupe Agriculture du Pays d'Armanche